

Rentrée scolaire

2024-2025



Guide pratique

CHEVILLY
LARUE
f @ in

Sommaire

ÉDITO	3
LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL	4
LA COMMUNE INVESTIT DANS LES ÉCOLES	5-6
ILS ACCOMPAGNENT VOS ENFANTS	7
LE TEMPS SCOLAIRE	8-10
<i>La journée des écoliers</i>	8
BIEN ÉQUIPÉS POUR LA RENTRÉE	10
LA RESTAURATION SCOLAIRE	11-13
LE TEMPS PÉRISCOLAIRE	14-16
<i>L'accueil du matin (maternel et élémentaire)</i>	14
<i>L'accueil du soir (maternel)</i>	14
<i>L'étude (élémentaire)</i>	14
<i>L'accueil du soir post étude (élémentaire)</i>	15
<i>Les clubs "coups de pouce" (maternel et élémentaire)</i>	15
<i>Accueil du mercredi et des vacances</i>	15
DÉCOUVRIR EN EXPÉRIMENTANT	17-22
<i>Le Conseil municipal d'enfants</i>	17
<i>Prévenir pour agir</i>	17
<i>Les classes de cirque</i>	18
<i>Les classes musicales</i>	18
<i>Les classes découvertes</i>	18
<i>Les séjours, stages et escapades</i>	19
<i>Chevilly-Larue, ville amie des enfants</i>	19
<i>Le sport à l'école</i>	20
<i>La culture à l'école</i>	21
EN PRATIQUE	23-25
<i>Les inscriptions à l'école</i>	23
<i>Les inscriptions aux activités périscolaires</i>	23
<i>Le portail famille</i>	24
<i>Comment payer sa facture ?</i>	24
<i>Le quotient familial : qu'est-ce que c'est ?</i>	25
LA CARTE SCOLAIRE	26-27

Edito

Une année scolaire sous le signe de la nouveauté

La voilà, la nouvelle école Frida Kahlo est livrée, tout comme sa salle de sports Clarisse Agbegenou. Ce sont tous les Chevillais qui vont pouvoir profiter de cette bonne nouvelle.

Les élèves du secteur de la nouvelle école, bien sûr, vont bénéficier d'un cadre exceptionnel pour leur apprentissage, avec un bâtiment conçu dans l'excellence écologique, lui-même support pédagogique pour évoquer la transition écologique avec les plus petits de la manière la plus positive et concrète qui soit.

Mais les élèves des autres écoles vont aussi profiter de cette arrivée car elle permet de diminuer le nombre d'élèves par école, privilégiant des conditions de travail encore améliorées.

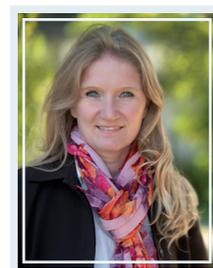
La salle de sports offrira par ailleurs ses espaces à la vie associative locale, qui pourra en bénéficier en soirée et les week-ends.

Autre nouveauté, la Municipalité renforce en cette rentrée son école des sports. Les tout-petits et les petits, entre 3 et 11 ans, vont ainsi pouvoir s'inscrire à des cours multisports pour découvrir différentes disciplines, qui leur permettra de choisir, à l'adolescence, le club sportif de leur choix pour une pratique plus académique.

Enfin, la Municipalité poursuit ses efforts à l'attention de chaque élève pour sa réussite éducative, en plaçant encore et toujours l'enfance au cœur de ses priorités.

Rendez-vous à tous le 31 août prochain à 10h sur le parvis de l'école Frida Kahlo pour une joyeuse inauguration avant la rentrée !

Bel été à tous.



Stéphanie Daumin,

Maire de Chevilly-Larue,
Première Vice-présidente
du Conseil de territoire
Grand-Orly Seine Bièvre



Nora Lamraoui-Boudon,

Maire-ajointe déléguée
à la prévention, au projet éducatif local
et à la restauration municipale

Le projet éducatif local : réussite pour tous !

Le projet éducatif local définit des enjeux, des objectifs et des actions permettant d'œuvrer pour la réussite scolaire et l'épanouissement de chaque enfant en favorisant le bien vivre ensemble, le lien social, la lutte contre l'exclusion et en développant la culture et le sport.

Bien accompagner les élèves pour leur réussite

- Une ATSEM par classe pour accompagner les enseignants et les enfants dans les écoles maternelles ;
- Des ateliers "coups de pouce" et l'étude en lien avec l'Éducation nationale ;
- Lutter contre les discriminations, les harcèlements et les violences à l'école ;
- Une restauration collective de qualité, intégrant du bio, des circuits courts et des menus végétariens dont plus de 80 % du prix est assuré par la commune.

Accentuer l'ouverture sur le monde

- Les classes cirque pour les élèves de maternelle et les classes découvertes pour les CM2 ;
- Partenariats entre l'école, les arts et le sport en lien avec les différents équipements culturels et sportifs présents à Chevilly-Larue ;
- Participer à la maîtrise de la natation par un apprentissage dès le plus jeune âge.

Sensibiliser les jeunes Chevillais

- Ateliers de prévention animés par la chargée de mission des politiques préventives ;
- Inculquer les valeurs du vivre ensemble ;
- Conseil municipal d'enfants depuis 1988 ;
- Sensibilisation des enfants au gaspillage et initiation au tri des déchets et bio déchets.



Créer les conditions d'accueil et d'apprentissage optimales

- Programme annuel de travaux et de renouvellement du mobilier dans les écoles ;
- Plan pluriannuel de rafraîchissement des écoles pour les périodes de canicule ;
- Déploiement de la fibre optique et du numérique dans les écoles.

La commune investit dans les écoles

Au-delà de l'entretien, la Municipalité fait de l'école une de ses priorités et agit pour le bien-être des enfants et des adultes qui travaillent au quotidien dans les écoles. Elles sont toutes raccordées à la fibre optique et sont dotées d'outils numériques (tableaux numériques, tablettes, vidéos projecteurs interactifs, etc).

Un programme d'investissement se déploie afin de transformer les cours de récréation en cours oasis, dotées d'un revêtement plus confortable pour les enfants, au pouvoir drainant pour l'évacuation des eaux pluviales et une teinte réfléchissant la chaleur. Des brumisateurs sont également installés dans certaines écoles.

Les réfectoires aussi évoluent. Des travaux d'isolation phonique ont été réalisés dans certains d'entre eux, dont en 2023, l'école Pierre et Marie Curie. À terme, les réfectoires de toutes les écoles seront concernés.

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), une étude a été réalisée pour la mise en place de systèmes d'alerte sonore dans les écoles. Ils seront installés au cours de l'année scolaire.



Première rentrée des classes à l'école Frida Kahlo !

Située à l'angle des rues Edison et Arthur Rimbaud, l'école est composée de 6 classes élémentaires, 4 classes maternelles et 2 classes dites réversibles (maternelles ou élémentaires ou salles d'accueil de loisirs) en fonction de l'évolution des effectifs. Un accueil de loisirs, une bibliothèque, une salle de motricité, des réfectoires et un gymnase complètent le projet. Le gymnase sera accessible aux associations hors temps scolaire.

Pour nommer cette nouvelle école et le gymnase, la commune a choisi de faire participer les enfants. C'est ainsi que les enfants de CM1 et CM2 de l'accueil de loisirs élémentaire et ceux élus au Conseil municipal des enfants ont voté pour deux noms. Un pour l'école Frida Kahlo parmi une liste de 6 noms (Sophie Germain, Camille Claudel, Paulette Nardal, Frida Kahlo, Andrée Chedid, Olympe de Gouges) et un pour le gymnase Clarisse Agbegenou parmi une liste de 2 noms (Clarisse Agbegenou, Florence Arthaud). Par groupe, les enfants ont découvert la vie de ces femmes et travaillé sur une présentation avant de passer au vote, le 17 juin 2023. Frida Kahlo a recueilli 10 voix et Clarisse Agbegenou 25 voix sur les 35 enfants votants.



Venez découvrir la nouvelle école Frida Kahlo et le gymnase Clarisse Agbegenou le samedi 31 août lors de son inauguration.

Ils accompagnent vos enfants

Toute la journée :

- Enseignants ;
- Directeurs d'écoles ;
- ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- Gardiens.

Durant le temps périscolaire (accueil matin, soir, restauration, étude) :

- Animateurs ;
- Agents de la restauration municipale ;
- Enseignants.

De façon plus ponctuelle (lors de rencontres, d'ateliers, de visites...) :

- Éducateurs sportifs ;
- Médiathécaires ;
- Ludothécaires ;
- Professeurs du conservatoire ;
- Chauffeurs de car ;
- Agents d'entretien et agents de service ;
- Professeurs et artistes associés au théâtre ;
- conteurs de la Maison du conte ;
- Membres de l'atelier de la petite enfance.



ZOOM SUR...

Aminata, agent d'entretien ou la pire ennemie des microbes

"Il y a deux ans, j'ai rejoint la ville comme agent d'entretien à l'école Pasteur. En tant que Chevillaise depuis 15 ans, c'est un plaisir de travailler dans une école de la ville. Au quotidien, je m'occupe du nettoyage des salles de classe et d'étude, des couloirs, du réfectoire et plusieurs fois par jour des sanitaires. À mon arrivée, j'ai suivi une formation sur les protocoles sanitaires pour connaître les techniques, le matériel et les produits que nous utilisons. C'est très important pour moi, d'autant plus que nous travaillons dans un lieu qui accueille des enfants. Lors du temps du déjeuner, nous aidons à servir le repas aux enfants. Avec mes collègues nous nous entraisons beaucoup, nous n'hésitons pas à se donner un coup de main. C'est un métier que j'aime faire et je suis fière de travailler pour les enfants. Notre organisation est rythmée en fonction de leur emploi du temps afin de les déranger le moins possible.

Dans l'ensemble, les élèves sont respectueux de notre travail. Ils font attention à ne pas salir et prennent soin des locaux. Ils sont jeunes, nous devons parfois leur expliquer certaines règles du bien-vivre ensemble, mais ils comprennent vite ! L'équipe éducative est également reconnaissante de notre travail et fait en sorte que les enfants le respectent. C'est vraiment agréable."

LA JOURNÉE DES ÉCOLIERS

Pour la rentrée 2024, les horaires vont être harmonisés sur l'ensemble des écoles. Le temps scolaire est réparti sur 4 journées par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 .

Le mercredi, les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs à la journée ou à la demi-journée.

Le temps scolaire dans les écoles

	7h-8h20	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h	18h-19h	
Lundi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Mardi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Mercredi	Centre de loisirs à la journée avec repas ou à la demi-journée matin ou après-midi avec repas						
Jeudi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Vendredi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous



ZOOM SUR...

Angelina, Atsem ou binôme de la maîtresse ou du maître



"Je suis devenue ATSEM (agente territoriale spécialisée des écoles maternelles) à l'école Paul Bert en 1999. Et depuis 25 ans, je suis toujours aussi contente de retrouver les enfants le matin. Je les trouve passionnants, et c'est ce qui fait que ce métier est merveilleux. Mon rôle au quotidien est d'aider la maîtresse pour l'accueil, l'animation, la sécurité et l'hygiène des très jeunes enfants. C'est également la préparation et la mise au propre de la classe et du matériel servant aux activités pédagogiques et sportives. Nous avons une relation particulière avec les tout-petits, nous les aidons à s'habiller, à se chausser, à aller aux toilettes, à s'endormir pour la sieste... Nous sommes aussi là pour les soigner, les consoler quand ils vont mal, les écouter tout simplement. Je m'occupe des enfants comme si c'étaient les miens. C'est toujours un grand plaisir de croiser d'anciens élèves et de voir qu'ils se souviennent de nous. C'est valorisant pour notre travail, de savoir qu'ils ne nous oublient pas même en grandissant."

L'organisation et la communication sont des aspects essentiels de notre travail. Evidemment, en classe avec la maîtresse, mais aussi avec l'ensemble de l'équipe de l'école : gardien, agent d'entretien, agent de restauration, animateur, ATSEM, AESH et notre directeur. Nous travaillons tous main dans la main pour apporter aux enfants le meilleur cadre d'épanouissement possible et pour qu'ils soient heureux de venir à l'école."*

* accompagnants d'élèves en situation de handicap

Bien équipés pour la rentrée



L'achat des fournitures scolaires représente une somme importante dans le budget des familles. Depuis de nombreuses années et malgré un budget de plus en plus contraint, la Municipalité a fait le choix de distribuer des fournitures gratuites à tous les élèves le jour de la rentrée. Elle dote également les écoles de petits matériels scolaires qui sont distribués gratuitement aux élèves en fonction des besoins. Le choix des fournitures se fait en concertation avec l'Éducation nationale.

Élèves des CP

- Sac à dos souple ;
- Trousse complète (stylo, crayon de papier, taille crayon, gomme, règle, tube de colle, ciseau) ;
- Cahier 24x32cm (96 pages) ;
- Carnet 11x17cm (96 pages) ;
- Ensemble ardoise blanche et feutre effaçable ;
- Pochette de feutres ;
- Pochette de crayons de couleurs.

Elèves de CE1

- Dictionnaire Larousse junior 7/11 ans.

Elèves de CE2

- Compas à mine ;
- Équerre ;
- Atlas illustré du monde.

Elèves de CM1

- Bescherelle de conjugaison.

Elèves de CM2

- Dictionnaire Larousse des collèves 11/15 ans.

À noter : la Municipalité met à disposition de chaque classe des cars pour les différentes sorties tout au long de l'année. La caisse des écoles participe à l'achat des fournitures de rentrée, jouets et spectacles de Noël, à la location de cars pour les sorties pédagogiques, aux subventions pour soutenir les projets des écoles et projets communs école-accueil de loisirs.

La restauration scolaire

Le temps du repas est un moment de détente et d'éveil aux bonnes habitudes alimentaires. Encadrés par les animateurs et les agents de la restauration scolaire, les enfants se voient proposer des activités ludiques et des temps de jeux libres.

Les menus, de qualité, variés respectant les besoins nutritionnels pour leur bon épanouissement, sont élaborés par l'équipe de cuisine et la diététicienne de la ville. Les repas sont réalisés par les agents municipaux du service restauration au sein d'une cuisine centrale municipale. Ils sont ensuite livrés chaque jour, en liaison chaude, à l'ensemble des écoles, soit environ 2000 repas.

LE DOUBLE MENU ET LA SENSIBILISATION AU GASPILLAGE

Depuis septembre 2021, les élèves ont le choix entre un plat avec ou sans protéine animale, respectant la valeur nutritionnelle de référence pour cette tranche d'âge. Cette démarche d'éducation au goût, avec des menus sains et équilibrés, vise aussi à réduire la consommation de viande et les émissions de gaz à effet de serre. Des tables de tri ont également été installées dans l'ensemble des réfectoires des écoles élémentaires. Elles permettent aux élèves de mieux trier leurs déchets et de les sensibiliser aux aliments non consommés et jetés.

Les menus du mois sont disponibles sur ville-chevilly-larue.fr



QUE FAIRE EN CAS D'ALLERGIES ?

Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique, un protocole d'accueil individualisé sera mis en place (PAI) après validation du médecin scolaire.

EN CHIFFRES

- **40 %** : c'est la part de produits bio et issus du commerce équitable et labellisé dans les assiettes ;
- Près de **80 %** des élèves fréquentent la restauration scolaire ;
- Plus d'**1M €** sont consacrés aux achats des denrées alimentaires. Ce budget a été revu à la hausse pour pallier l'augmentation, de l'ordre de **20 %**, des denrées alimentaires ;
- La ville prend à sa charge de **70 % à 95 %** pour les QF les plus bas.



ZOOM SUR...



Rosette, responsable d'office ou cheffe d'orchestre de la cantine

"De l'école Pierre et Marie Curie, à l'élémentaire et maintenant à la maternelle Paul Bert, cela fait bientôt 30 ans que je travaille dans les cantines des écoles à Chevilly-Larue. En 2007, je suis devenue référente d'office, un rôle dans lequel je m'investis chaque jour avec passion pour offrir aux jeunes Chevillais des repas sains et équilibrés.

En tant que telle, j'ai de nombreuses responsabilités essentielles au bon déroulement du service de la cantine. Il faut gérer l'équipe sur place, chiffrer le nombre de repas par semaine, réceptionner les commandes de la cuisine centrale, maintenir la propreté et l'hygiène dans les locaux, commander les produits et le matériel, relever les températures des plats, préparer les entrées et les desserts, faire la plonge, etc. Tout ce travail fourni par l'équipe de la cantine en amont permet aux enfants de profiter d'un repas du midi parfaitement organisé, avec la présence d'un adulte de l'équipe pédagogique à chaque table pour les accompagner.

C'est un réel plaisir de travailler pour les enfants. Ils sont drôles, curieux, ils débordent d'énergie et de joie de vivre. J'adore quand ils m'appellent par mon prénom pour me dire qu'ils ont aimé le plat, mais ils n'hésitent pas non plus à nous faire savoir lorsqu'un plat ne leur plaît pas. Leurs réactions sont une source de motivation quotidienne."



Le temps périscolaire

Avant et après la classe, les temps périscolaires sont encadrés par les animatrices et animateurs, salariés de la commune.



L'ACCUEIL DU MATIN (MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE)

De 7h à 8h20, les enfants sont accueillis au sein de leurs écoles. Pour un début de journée en douceur, des activités calmes au choix de l'enfant sont mises en place.

Payant (tarif selon le quotient familial), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)

L'ACCUEIL DU SOIR (MATERNEL)

Ouvert aux élèves dès 16h30 au sein de leur école, les enfants commencent par prendre un goûter offert par la commune avant de participer à des activités ludiques et récréatives organisées par les animateurs de la ville.

Payant (tarif selon le quotient familial), sans inscription préalable (à la fréquentation)

L'ÉTUDE (ÉLÉMENTAIRE)

De 16h30 à 18h, après avoir pris un goûter, fourni par les familles, les élèves d'élémentaire commencent l'étude. Assurée par des enseignants, elle permet de faire leurs devoirs ou revoir un point de méthode.

Payant (forfait mensuel), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)

Coût pour la ville : environ 130 000€, près de 50 % est pris en charge par la ville

L'ACCUEIL DU SOIR POST ÉTUDE (ÉLÉMENTAIRE)

À partir de 18h, les enfants peuvent se rendre à l'accueil du soir au sein de leur école où les animateurs de la commune leur proposent des activités ludiques et récréatives.

Payant (tarif au forfait), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)



LES CLUBS "COUPS DE POUCE" (MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE)

De 16h30 à 18h (17h30 en maternelle), les clubs coups de pouce proposent des activités d'apprentissage du langage et de soutien en lecture et écriture à certains élèves de grande section de maternelle, CP et CE1 en petits groupes.

Gratuit, sur proposition des enseignants

Coût supporté par la ville : 4 500€

L'ACCUEIL DU MERCREDI ET DES VACANCES

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs. Les animateurs proposent des activités et sorties variées, adaptées aux âges des enfants. Sport, culture, découverte de la nature, etc. sont au rendez-vous. Les programmes d'activités sont disponibles sur le site de la ville et dans les panneaux d'affichage des centres de loisirs.

Inscription à l'accueil du mercredi :

- À l'année, en début d'année scolaire sur le portail famille ;
- Possibilité de modifier les inscriptions mensuellement, au plus tard le 25 du mois précédent, uniquement par courriel : enfance@ville-chevilly-larue.fr ;
- Si une date n'est pas annulée dans les délais impartis, elle sera facturée.

Pour les vacances scolaires, l'inscription se fait avant chaque période de vacances sur le portail famille.



ZOOM SUR...

Haïfa, animatrice ou architecte du divertissement

"J'ai commencé il y a sept ans à travailler comme animatrice à Chevilly-Larue, d'abord à l'école Paul Bert, et depuis trois ans à l'école maternelle Pasteur. Il y a quelques années je ne pensais pas faire ce métier, mais maintenant je ne m'imagine pas en faire un autre métier."

Le matin, deux à trois animatrices accueillent les enfants au centre de loisirs. Le petit-déjeuner est servi, des activités et des jeux calmes leur sont proposés pour commencer la journée en douceur. Vers 8h20, nous les accompagnons en classe. Nous recensons le nombre d'enfants qui restent à la cantine pour transmettre ce chiffre aux collègues de la restauration.

Nous sommes aussi là sur le temps du midi pour aller chercher les enfants dans leurs classes, les accompagner pour se laver les mains avant d'aller à la cantine, les aider avec les couverts en leur laissant une part d'autonomie... Ce sont des moments de partage où on apprend à les connaître, ce qu'ils aiment, ce qu'ils font chez eux, ce qu'ils pensent et rêvent. On tisse beaucoup de liens avec eux et c'est ce que j'aime dans ce métier. Après le repas, nous amenons au dortoir les petits pour le temps de la sieste, ou au moins un temps calme pour qu'ils se reposent. Vers 16h30, arrive le goûter pour ceux qui restent au centre de loisirs après l'école. La journée se termine par des jeux, des activités, de la lecture...

Notre objectif est que les enfants s'amuse et se sentent bien dans leur école."



Découvrir en expérimentant...

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Depuis 1988, Chevilly-Larue compte parmi ses instances démocratiques un Conseil Municipal d'Enfants.

33 jeunes de CM2 et de 6^e sont élus pour un an. Un maire enfant est désigné par ses collègues élus. Les jeunes conseillers peuvent concrétiser sur le terrain leurs projets. Ils se réunissent régulièrement en séance plénière ou en commissions thématiques où ils débattent et travaillent sur les idées qui leur tiennent à cœur. C'est pour eux une leçon pratique d'éducation civique et une initiation à la démocratie.

Au fil des années, ils ont inscrit plusieurs réalisations à leur actif : installation de panneaux de basket dans les écoles, sorties, parrainage d'enfants du tiers-monde, actions pédagogiques sur l'environnement, initiation aux premiers secours au sein des écoles.

PRÉVENIR POUR AGIR

Chevilly-Larue, en lien avec de nombreux partenaires, organise des actions de prévention. Un programme de prévention bucco-dentaire est mis en place avec le Département. Le service prévention se rend régulièrement dans les écoles et les centres de loisirs pour aborder différents sujets au travers du jeu notamment : l'égalité filles-garçons, le harcèlement scolaire, etc. Une sensibilisation au handicap est également menée dans les écoles en plaçant les élèves dans des situations de handicap et d'aïdant.

Gratuit

... Découvrir en expérimentant

LES CLASSES DE CIRQUE



Chevilly-Larue est dotée d'un chapiteau où les enfants de maternelle peuvent s'initier aux arts du cirque. Accompagnés par des intervenants spécialisés, les élèves de grandes sections de maternelle suivent un stage de deux semaines dans l'année. À l'issue, les enfants se produisent dans un spectacle devant les familles. Les classes cirque peuvent se prolonger par un atelier cirque à partir de 6 ans (activité périscolaire, infos : ville-chevilly-larue.fr).

Payant (tarif selon quotient familial)

Coût pour la ville : 56 000 €

LES CLASSES MUSICALES

Les élèves de CE2 peuvent s'initier à la musique grâce aux classes musicales. Pendant le temps de la restauration, les professeurs leur font découvrir divers instruments.

Gratuit

LES CLASSES DÉCOUVERTES

À la mer, à la campagne, à la montagne... chaque année, un séjour "découverte" d'une durée d'une semaine (7 jours/ 6 nuits) est proposé à chaque classe de CM2 et Ulis. La destination est choisie selon le projet pédagogique de l'enseignant. Pendant ce séjour, les élèves partent avec leur enseignant. Ils ont classe et participent à des activités de découverte selon le thème.

Payant (tarif selon le quotient familial)

Coût : 190 000 €, 85 % de ce montant est pris en charge par la ville

LES SÉJOURS, STAGES ET ESCAPADES



Pendant les vacances scolaires et l'été, la ville organise des séjours d'une semaine à 10 jours en France pour les 6-11 ans. Ces séjours sont thématiques et proposent des initiations sportives et des temps de partage qui resteront dans les mémoires. Des activités sportives ou artistiques sous forme de stage d'une semaine et des escapades à la journée sont également au programme.

Payant (tarif selon le quotient familial)

Coût : 45 000 € pour les séjours hiver et été, 10 000 € pour les activités d'été (hors car)

CHEVILLY-LARUE, VILLE AMIE DES ENFANTS



Chevilly-Larue a reçu la distinction "Ville amie des enfants" en 2008 de l'Unicef et de l'association des Maires de France, reconnaissant les actions engagées par la commune en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ces actions ont pour objectif d'éveiller nos enfants de façon éclairée, riche et diverse tout en favorisant leur réussite scolaire.

... Découvrir en expérimentant

LE SPORT À L'ÉCOLE

La pratique d'une activité sportive chez les enfants est source de nombreux bienfaits : développement musculaire, acquisition de l'équilibre, acquisition de confiance, d'autonomie, et développement de la sociabilité.

La commune accompagne ces pratiques sportives en mettant à disposition des écoles ses équipements sportifs mais aussi en proposant des cycles d'activités sportives animés par un éducateur sportif spécialisé : jeux d'opposition, athlétisme, jeux de ballons...

Les élèves, du CP au CM2, bénéficient de cycles d'apprentissage de la natation, encadrés par des maîtres-nageurs sauveteurs, à la piscine Pierre de Coubertin. Un stage "découverte de l'eau" de 3 séances est proposé en fin d'année scolaire aux enfants de grande section de maternelle.

Gratuit



NOUVEAU EN 2024 : ÉCOLE DE DÉCOUVERTE DES SPORTS

Dans le cadre du projet sportif communal, un des engagements est la création d'une école de découverte des sports qui sera mise en place pour la rentrée de septembre 2024 pour les enfants de 6 à 11 ans.

Son objectif est de favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge. Votre enfant pourra ainsi découvrir et s'initier à divers sports tout au long de l'année sous forme de "cycles d'activités" (sports de raquette, sports de ballon, sports de combat, tchoukball, ultimate, etc). Nous vous attendons donc nombreux au Forum de rentrée, le samedi 7 septembre prochain pour vous inscrire.

Tarifs : 3-5 ans, 75 €/an • 6-9 ans et 10-11 ans, 100 €/an

Coût supporté par la ville : 29 310 €

LA CULTURE À L'ÉCOLE

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Chevilly-Larue dispose de nombreux équipements culturels de qualité avec lesquels des partenariats ont été élaborés pendant le temps scolaire et extra-scolaire.



Le conservatoire de musique et de danse

Chaque semaine, les élèves des écoles élémentaires participent à 1h d'éveil musical et d'initiation à la danse au conservatoire ou dans les écoles. De façon plus ponctuelle, les professeurs du conservatoire se déplacent également dans les écoles. Des concerts de découverte sont proposés tout au long de l'année par les professeurs du conservatoire.

Gratuit

La médiathèque Boris Vian

Qu'il s'agisse de visites à la médiathèque par des classes ou de la venue de médiathécaires dans les écoles ou encore de la mise à disposition de "malles de livres" dans les classes, les élèves baignent dans l'univers du livre et pas que.

Gratuit





La maison des arts plastiques Rosa Bonheur

Les élèves d'élémentaire participent chaque semaine à 2h d'ateliers ou d'activités d'arts plastiques à la maison des arts plastiques Rosa Bonheur.

Gratuit



La ludothèque Pauline Kergomard

La ludothèque mène des actions autour du jeu en tant que pratique (l'acte de jouer) et en tant que patrimoine (les jeux et les jouets). Tout au long de l'année, la ludothèque reçoit les enfants des accueils périscolaires et met en place des projets menés avec les différentes écoles de la ville.

Gratuit

La Maison du conte

Des formations-sensibilisations à l'art du conte sont proposées aux professionnels de la direction du projet éducatif local afin de permettre l'organisation des "Racontées" lors des temps périscolaires.

Gratuit

Le théâtre André Malraux

Un programme artistique (ciné-concert, ateliers...) est proposé aux enseignants et aux équipes d'animation en cohérence avec la programmation du théâtre.

Gratuit

En pratique

LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

À partir de 3 ans, l'école est obligatoire pour tous les enfants, qu'ils soient propres ou non. Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'école, il faut l'inscrire en petite section de maternelle.

Les inscriptions :

- Entre les mois de décembre et d'avril précédant la rentrée de septembre ;
- Si vous emménagez en cours d'année, l'inscription est à faire dès votre arrivée ;
- Si votre enfant a déjà fréquenté l'école, aucune démarche n'est à faire, sauf en cas de changement d'adresse.

À noter : la fréquentation scolaire des moins de 3 ans est soumise à l'accord de l'Éducation nationale.

Auprès du service de l'éducation

Justificatifs : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile (quittance de loyer, factures, etc.)

AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Restauration scolaire et accueil de loisirs du mercredi :

- Inscription à l'année, dès le mois de juillet sur le portail famille ou auprès du service de l'éducation à l'Hôtel de Ville ;
- Possibilité de modifier les inscriptions mensuellement, au plus tard le 25 du mois précédent, uniquement par courriel : enfance@ville-chevilly-larue.fr ;
- Si une date n'est pas annulée dans les délais impartis, elle sera facturée.

Vacances scolaires :

- Inscription avant chaque période de vacances sur le portail famille.

Accueil du matin, du soir et l'étude :

- Aucune inscription préalable n'est nécessaire ;
- La facturation est établie selon la fréquentation sur le portail famille ou auprès du service de l'éducation.

L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les écoles et les structures de la petite enfance coopèrent ensemble pour accueillir des enfants porteurs de handicap. Pour toutes questions sur la prise en charge des besoins particuliers de votre enfant ou pour vous accompagner dans la constitution du dossier MDPH, vous pouvez joindre le service handicap ou le service enfance.

Service handicap : 01 45 60 18 97 ou retraitesantehandicap@ville-chevilly-larue.fr

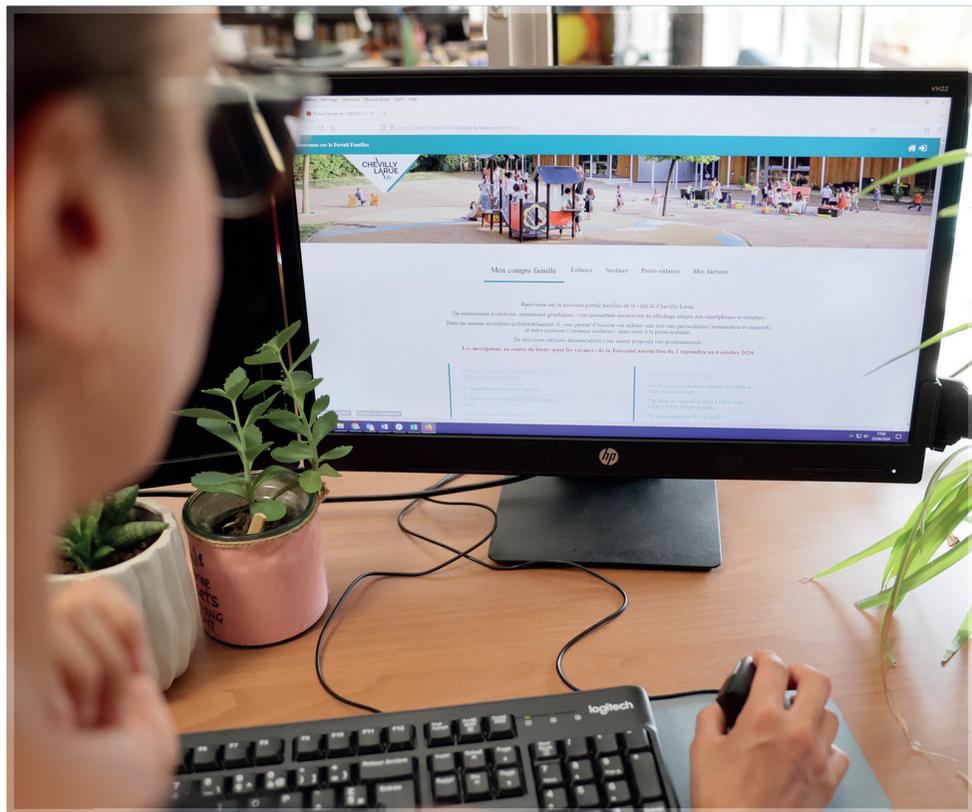
Service de l'éducation : 01 45 60 19 43

LE PORTAIL FAMILLE

Vous n'avez pas le temps de passer en mairie pour inscrire les enfants à la cantine ou aux activités ? Pas de panique ! Chevilly-Larue vous propose de faire toutes ces démarches depuis chez vous tranquillement, sans stress, grâce au portail famille !

Ce portail permet :

- D'inscrire vos enfants aux activités périscolaires (restauration et mercredi) et extra scolaires (vacances scolaires) ;
- De payer vos factures en ligne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;
- De souscrire à l'envoi d'informations relatives aux activités scolaires, péri et extra scolaires de votre enfant, par le biais de mail ou SMS.



1 facture tout en un !

Sur votre facture, vous retrouverez non seulement les activités périscolaires mais également les activités artistiques (Conservatoire, Maison des arts plastiques Rosa Bonheur), l'école de natation, l'accueil en crèche si vous avez un enfant plus jeune. Plus simple la vie !

COMMENT PAYER SA FACTURE ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Par carte bancaire en ligne sur le portail famille ;
- Par carte bancaire, chèque ou espèces à la direction de l'Éducation ;
- Par prélèvement bancaire ;
- Par chèque en relais-mairie.

LE QUOTIENT FAMILIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le quotient familial permet de déterminer le barème tarifaire qui est appliqué dans le cadre de certaines prestations (restauration scolaire, centres de loisirs, conservatoire municipal, etc.) en fonction de votre situation familiale et financière. Il est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le calcul s'effectue à partir d'octobre pour l'année suivante (exemple : octobre 2024 pour application au 1^{er} janvier 2025). Les formulaires sont remis début octobre à chaque élève. Chaque famille est invitée à faire calculer son quotient familial à la direction de l'Éducation ou bien à remettre le dossier de calcul à l'Hôtel de ville ou en relais mairie.

Il est également possible de télécharger le formulaire sur ville-chevilly-larue.fr (vos démarches et services/famille/quotient familial) et le renvoyer avec les pièces justificatives par mail à education@ville-chevilly-larue.fr.

Des tarifs bas pour tous les Chevillais

Le mode de calcul retenu par la commune garantit l'équité entre les familles dont la contribution financière, même pour le quotient le plus élevé, ne correspond pas au prix réel des prestations.

Exemples :

- Un repas à la cantine : entre 0,51 € et 3,50 €, moins de la moitié du cout réel d'un repas pour le quotient le plus élevé
- Séjours été 2024 : entre 200 € et 500 €, soit 50 % du prix réel du séjour pour le quotient le plus élevé

La carte scolaire 2024-2025

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 école maternelle
 école élémentaire
LOUIS PASTEUR
 4 avenue de la Croix du Sud
 Tél. : 01 49 08 51 50
 8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 école maternelle **SALVADOR ALLENDE**
 1 rue du Rouergue - Tél. : 01 46 87 69 43
 8h30 - 12h / 14h - 16h30
 école élémentaire **PAUL BERT**
 17 rue du Nivernais - Tél. : 01 46 86 53 85
 8h30 - 12h / 14h - 16h30

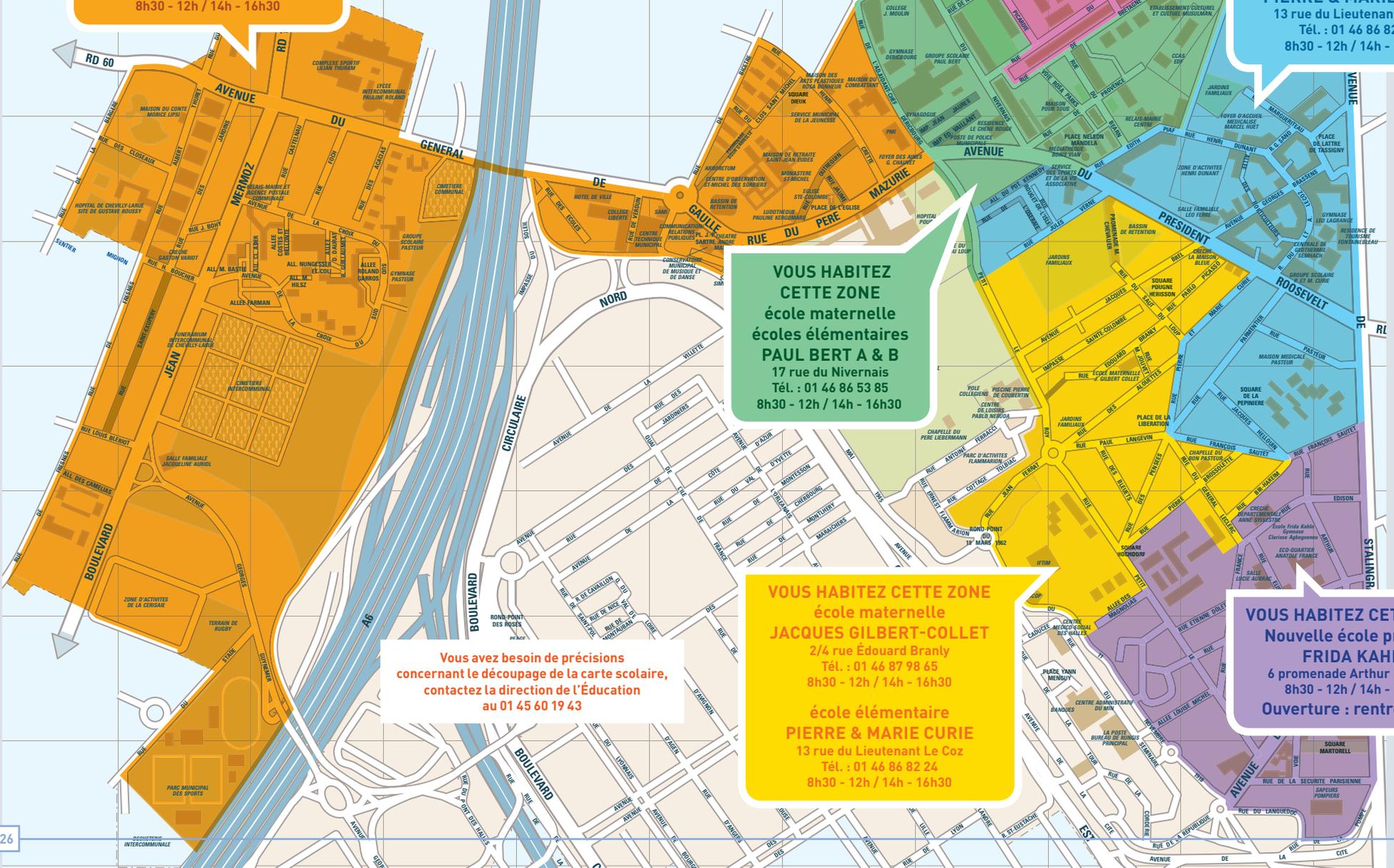
VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 école maternelle
 école élémentaire
PIERRE & MARIE CURIE
 13 rue du Lieutenant Le Coz
 Tél. : 01 46 86 82 24
 8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 école maternelle
 écoles élémentaires
PAUL BERT A & B
 17 rue du Nivernais
 Tél. : 01 46 86 53 85
 8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 école maternelle
 école élémentaire
JACQUES GILBERT-COLLET
 2/4 rue Édouard Branly
 Tél. : 01 46 87 98 65
 8h30 - 12h / 14h - 16h30
 école élémentaire
PIERRE & MARIE CURIE
 13 rue du Lieutenant Le Coz
 Tél. : 01 46 86 82 24
 8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
 Nouvelle école primaire
FRIDA KAHLO
 6 promenade Arthur Rimbaud
 8h30 - 12h / 14h - 16h30
 Ouverture : rentrée 2024

Vous avez besoin de précisions concernant le découpage de la carte scolaire, contactez la direction de l'Éducation au 01 45 60 19 43



Calendrier des vacances scolaires 2024-2025

Le début des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, le début a lieu le vendredi après la classe.

Rentrée des classes	lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre
Vacances de Noël	du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier
Vacances d'hiver	du samedi 15 février au lundi 3 mars
Vacances de printemps	du samedi 12 au lundi 28 avril
Pont de l'Ascension	les élèves n'auront pas classe les 29 et 30 mai 2025
Vacances d'été	samedi 5 juillet 2025

Direction de l'Éducation

HÔTEL DE VILLE

88 avenue du Général de Gaulle

Infos : 01 79 61 63 23 / enfance@ville-chevilly-larue.fr / education@ville-chevilly-larue.fr

Règlement : 01 45 60 18 75 / 18 76

Horaires

- Lundi, mercredi et jeudi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 13h30 à 18h30
- Vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi : de 8h45 à 12h